

Patrick DONATH

Candidat aux élections municipales
Bourg-la-Reine, l'avenir avec vous
Unis pour agir

Collectif citoyens fraternels

Bourg-la-Reine, le 24 février 2020

Objet : Notre projet social et solidaire

Chers partenaires du secteur associatif,

Dans un premier temps, permettez-moi de vous remercier pour votre implication quotidienne auprès des Réginaburgiens. Vos questions font écho à notre volonté de renforcer une action sociale de terrain, dans un riche partenariat avec vous.

Bourg-la-Reine a une grande tradition de solidarité. C'est dans cette dynamique que nous inscrivons nos actions et que nous poursuivrons nos efforts.

Dans votre courrier, vous m'interrogez sur les dispositifs auprès des plus démunis.

Vous le savez, la Ville a récemment mis à disposition de la Préfecture l'ancien centre de sécurité sociale, situé au 51 avenue du Général Leclerc. Une centaine de places sont donc mis à la disposition des plus fragiles durant la période hivernale. En tant que Maire, j'ai communiqué cette information à l'ensemble du Conseil municipal le 16 décembre dernier. Voici les termes de mon communiqué : « La Ville est donc heureuse de pouvoir accueillir les plus démunis durant cette période hivernale, comme elle l'a fait ses dernières années, à l'image de la salle Grand froid ou de l'accueil des Yézidis en décembre dernier ».

Fidèle à notre tradition de solidarité, notre liste est donc favorable à la mise à disposition temporaire de bâtiments inutilisés, à la condition que des moyens significatifs de suivi et d'accompagnement soient mis en œuvre, en concertation avec la Ville, afin de veiller à une bonne intégration des populations. En décembre 2017, nous avons agi de la même manière en accueillant des familles Yézidis, rue Ravon. J'avais ainsi proposé au Conseil municipal de verser une aide de 3 000 € aux familles, afin de leur permettre d'acheter des biens de première nécessité.

Sur ce sujet, j'ajoute que nous allouons chaque année une aide financière de 42 000 €. Nous soutenons ainsi 120 familles réginauburgiennes dans le besoin. En complément, une aide de 10 000 € est accordée par la Commission d'entraide, constituée de la Ville, du Secours catholique, de l'Entraide Protestante et de la Conférence Saint-Vincent de Paul.

C'est dans cette même tradition de solidarité que nous avons ouvert, en 2017 et en partenariat avec la Croix-Rouge, la salle Grand froid. Dans un premier temps, je souhaiterais insister sur le fait que Bourg-la-Reine est une ville pionnière des Hauts-de-Seine dans ce

type de dispositif. Je rappellerais également que c'est une initiative entièrement municipale, non obligatoire et non subventionnée par l'État. Cette ouverture a été rendue possible grâce à notre partenariat avec la Croix-Rouge et également grâce à l'implication de 15 agents municipaux qui ont donné de leur temps bénévolement, de 0h à 8h chaque soir d'ouverture. Il s'agit donc ici encore d'un exemple concret de solidarité envers les plus démunis. Trois ans après l'ouverture de la salle, les chiffres de fréquentation ont démontré que le besoin était faible en 2018 (3 personnes) et quasi nul (1 personne) l'an passé. Ainsi, aujourd'hui, en l'état actuel, il ne nous paraît pas nécessaire de renforcer ce dispositif et d'ouvrir un accueil de jour ou de nuit pendant la période hivernale.

Quant aux domiciliations à Bourg-la-Reine, nous en avons enregistré 37 en 2019. Nous respectons cet accès essentiel au droit des personnes tout en restant vigilant sur le lien avéré de chaque demandeur avec la commune, critère important à nos yeux. Ajoutons que la Croix Rouge a également ouvert un centre de domiciliations, rue de la Bièvre.

Concernant la question de l'aide alimentaire, le transfert des locaux est actuellement à l'étude sur deux sites, Boulevard du Maréchal Joffre. Il sera effectif après les travaux de la Place de la Gare et la livraison du nouveau CAEL, qui libérera plusieurs salles. La question des moyens supplémentaires et de la subvention votée par la Ville seront abordés lors d'un prochain Conseil privé, au mois d'avril prochain. Sachez cependant que le CCAS travaille actuellement à une convention partenariale avec l'Association Générale des Familles (AGF) sur la question spécifique du relais alimentaire. Enfin j'ajoute que nous venons d'ouvrir, depuis le 1^{er} février dernier, un nouveau relais alimentaire dans le quartier des Bas-Coquarts, en partenariat avec l'association « Liberté solidaire ». C'est un atout supplémentaire pour l'aide aux familles, qui vient compléter l'offre de l'AGF. Ce relais est ouvert à toutes les personnes en situation de précarité.

Nous souhaitons également développer les services de proximité et favoriser l'inclusion numérique, en accompagnant l'accès aux droits, les démarches administratives pour renforcer la cohésion sociale.

La liste « Bourg-la-Reine, l'avenir avec vous » a donc inscrit dans son programme l'ouverture d'une Maison de services aux publics afin de répondre aux besoins croissants d'accompagnement pour toutes les personnes dans le besoin. Un partenariat avec Emmaüs Connect sera notamment étudié afin de faire du numérique un levier d'insertion pour les personnes en difficulté.

Sur la question des logements, nous veillerons à garantir la mixité sociale, qui est le socle pour nous du bien vivre-ensemble. Nous mettrons parallèlement à la disposition de tous la liste des critères qui prévalent à l'attribution des logements, dans une logique de transparence et d'équité.

Il faut savoir que notre ville doit répondre, tous les trois ans, à des engagements quantitatifs de la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL) en matière de logements sociaux. Notre précédent objectif (2017-2019) était de « produire » 215 logements. Aujourd'hui, en dépit de la faible superficie de la Ville, malgré la rareté du

foncier disponible, nous avons dépassé cet objectif, avec l'agrément de 281 logements sociaux.

Pour l'avenir, la liste que je conduis agira concrètement sur plusieurs leviers :

- Achat de logements dans le parc privé et transformation en logements sociaux, comme cela a été le cas d'immeubles rue Ogier et rue Léon Bloy. Plusieurs autres projets de rachat ou de rénovation/reconstruction de résidences importantes existantes sont à l'étude.
- Mise en place d'un dispositif innovant d'accession sociale à la propriété, permettant à de jeunes ménages d'acheter un bien immobilier avec une décote importante de 25 % par rapport au prix du privé, comme cela sera le cas pour les logements de Villa Maurice
- Construction obligatoire de 30 % de logements sociaux dans tous les programmes neufs de la Ville
- La Ville impulse parallèlement un grand plan de rénovation des logements sociaux existants, comme c'est le cas actuellement pour la Résidence Normandie, le 114 Leclerc et le 8 Place de la Gare
- Enfin, la création de logements étudiants répond également à une demande de la Préfecture qui constate une carence pour les étudiants dans les Hauts-de-Seine
- La ville a rendu possible l'achat de la résidence hôtelière Alixia, qui deviendra une extension du Foyer des Jeunes Travailleurs de la rue Bobière de Valière. Elle vient de proposer à la location un grand appartement à Auxilia. Ainsi toute location temporaire est en priorité proposée aux associations de la ville.

Enfin, je rappelle que le CCAS et le service Logement apportent une aide à la constitution de demandes DAHO-DALO, en lien avec les services sociaux du Département et tout autre organisme compétent. La Ville travaille d'ailleurs en étroite collaboration avec la Préfecture pour le relogement des publics prioritaires DALO, en particulier sur le contingent DRIHL.

Sur le quartier des Bas-Coquarts que vous évoquez, notre bilan est concret et nos idées sont nombreuses.

Durant ce mandat, le quartier des Bas-Coquarts a fait l'objet d'un plan global avec le vote par Sceaux-Bourg-la-Reine Habitat, de grands travaux de rénovation de la Résidence Normandie, pour une somme de 10 millions d'euros. L'objectif est de permettre, à moyen terme, aux locataires du parc social de bénéficier de logements mieux isolés, plus sécurisés et qui leur permettent déjà de réduire leurs charges. Nous venons d'acter, avec le territoire Vallée Sud Grand Paris, la modification du trajet du PALADIN afin qu'il desserve également le quartier des Bas-Coquarts et ce dès cette année. Le nouveau CAEL, rue des Rosiers, sera situé à proximité du quartier des Bas-Coquarts. Dans le même temps, l'équipe de la Maison de quartier a été renforcée afin de développer les activités en direction des familles et des jeunes. Un groupe citoyen a été créé à l'initiative de Raymonde AWONO, déléguée

de quartier, afin de favoriser la participation des habitants dans la modernisation de leur quartier. Les demandes des jeunes ont également été prises en compte, notamment avec la création d'un espace de musculation en plein air et de deux city-stades, favorisant ainsi la pratique libre des sports en extérieur. D'autres actions ont déjà été planifiées par notre équipe : la création d'une fresque street-art participative avec les jeunes du quartier, un travail sur la mémoire du quartier dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine 2020. Enfin, la Ville va rénover et étendre le gymnase afin de donner davantage de moyens aux associations sportives qui s'y impliquent, ce qui participera encore plus à la modernisation du quartier.

Le partenariat entre le Trois-Mâts et la médiathèque sera renforcé. A titre d'exemple, la création d'un musée numérique à la médiathèque, permettra, grâce à des visites, de démocratiser encore plus l'accès à l'art et aux collections des grands musées nationaux, souvent méconnues. La liste que je conduis mettra donc à la disposition de tous, *a fortiori* des publics éloignés de la culture, les grandes œuvres de l'esprit.

L'insertion professionnelle est aussi au cœur de nos priorités.

Depuis 2017, la Ville a recruté une coach professionnelle. Celle-ci reçoit gratuitement chaque semaine, sur rendez-vous, au Trois-Mâts. Elle agit dans plusieurs domaines : définition du projet professionnel, aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation, recherche et financement de formations qualifiantes, création d'entreprise.

La Ville organise également un Forum emploi qui ouvre de nombreuses perspectives aux demandeurs d'emploi réginaurbourgeois. Elle assure également la coordination des instances pluri-professionnelles avec le GIP Emploi de Vallée Sud Grand Paris (VSGP), les espaces départementaux d'actions sociales (EDAS), la Caisse d'allocation familiales (CAF), le Foyer jeunes travailleurs (FJT) et l'Aide sociale à l'enfance (ASE). En complément de l'offre Ville, une permanence emploi est tenue par VSGP au Trois-Mâts deux fois par mois.

La Ville a également créé un autre dispositif innovant, le « Permis civique », qui permet aux jeunes demandeurs d'emploi et aux familles monoparentales de passer le permis de conduire avec un tarif réduit, en échange d'un nombre d'heures de travail données aux services publics.

Comme vous le constatez, l'insertion, le développement social et le tissu associatif sont pour nous les garants d'une politique locale pour Bourg-la-Reine.

Sur la base de l'analyse des besoins sociaux réalisée en 2019, nous intensifierons les rencontres de l'instance de coordination sociale gérée par la Ville. Lieu d'échanges et de réflexion, celle-ci doit nous permettre de mieux travailler ensemble et de donner naissance à des idées innovantes comme pour l'organisation des Rencontres du bénévolat. Il nous reste encore beaucoup à accomplir, avec la Charte Ville Handicap, avec le contrat local de santé mentale, avec le contrat local de lutte contre les violences conjugales, sexistes et sexuelles et nous y mettrons davantage de moyens, comme par exemple, la création d'un poste de référent handicap/santé mentale/aidants.

Par ailleurs, nous envisageons la transformation d'une partie de l'ancien Castel Regina en établissement permettant l'accueil et l'hébergement de personnes isolées présentant un handicap. L'autre partie de l'ex Castel Regina devrait être réservée à des logements

étudiants. Tout ceci favoriserait des échanges intergénérationnels. Comme toute action d'envergure, ce projet fera évidemment l'objet d'une concertation à laquelle vous serez étroitement associés.

En espérant avoir répondu au mieux à vos interrogations, nous serions heureux de pouvoir échanger avec vous pour continuer à coconstruire les futurs projets.



Patrick Donath